

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2549

17 octobre 2008

### SOMMAIRE

Aberdeen European Balanced Property Fund .....	122314	KoSa Canada Receivables Company S.à r.l. ....	122306
Batex S.A. ....	122314	Kudelski Financial Services Holding S.C.A. ....	122314
Bergam S.A. ....	122352	LCF Edmond de Rothschild Prifund ....	122325
Brixton 1 Sàrl .....	122307	Lemon S.A. ....	122337
Brixton Holdings Sàrl .....	122308	Light Industrial Holding .....	122313
Cambyse S.A. ....	122349	Lumina White .....	122345
CitCor Franconia Berlin I S.à r.l. ....	122309	Luxfuel S.A. ....	122312
CitCor Franconia Nord S.à r.l. ....	122310	Ma.Lo S.A. ....	122316
Danube Bidco S.A. ....	122316	Megaland Holding S.à r.l. ....	122311
Dunedin Investments S.à r.l. ....	122308	MEIF Luxembourg Renewables S.à r.l. ..	122309
EF (Luxembourg) S.à r.l. ....	122350	Motion Prod Management S.A. ....	122332
Elbblick (Kilo) S.à r.l. ....	122352	Moulin J.P. Dieschbourg Sàrl .....	122311
Elbblick (Lima) S.à r.l. ....	122326	M-Plify S.A. ....	122312
Electa Capital Partners S.A. ....	122321	Mytilus LuxCo II S.à r.l. ....	122308
Enterhold S.A. ....	122326	NETHave Investments III S.à r.l. ....	122316
Entrepreneurs Fund (Luxembourg) S.à r.l. ....	122350	Novorossiysk Port Capital S.A. ....	122310
Farfinance I S.A. ....	122340	Oberweis .....	122348
Filter Products Europe S.A. ....	122310	Oberweis Cloche d'Or S.à r.l. ....	122348
Fortezza RE S.à r.l. ....	122332	Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA) .....	122335
Fortim S. à r.l. ....	122329	OT Strips (Luxembourg) S.A. ....	122339
Global Partners .....	122315	Piguet International Fund .....	122352
Gold Carbon Capital S.C.A., SICAR ....	122307	Piguet Strategies .....	122326
Gosth S.A. ....	122342	Real View Properties S.A. ....	122313
GrandOptical Luxembourg - G.O. Lux S.A. ....	122313	S. à r.l. WUST Construction LUXEM-BOURG .....	122342
Groupe Adeo & Cie Valadeo .....	122344	Sicris S.A. ....	122307
HEPP III Luxembourg MBP S. à r.l. ....	122329	Silam S.A. ....	122315
I.C. Dom-Com S. à r.l. ....	122306	Sword Technologies S.A. ....	122327
KBC Frequent Click Conseil .....	122311	TechnoMarine S.A, Succursale de Luxembourg .....	122309
KBC Institutional Cash .....	122312	Vestar Capital Partners V SNC .....	122306
KBC Liability Driven Investments .....	122315		
Kellia S. à r.l. ....	122306		
Kendor Invest S.A. ....	122324		

**Vestar Capital Partners V SNC, Société en nom collectif.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.930.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 27 avril 2007 que Vestar Associates V, LP a transféré ses 7 parts sociales à

- Vestar Investors V L.P. une limited partnership, constituée et régie selon les lois des Cayman Islands, ayant son siège social à George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistré dans le Registrar of Companies sous le numéro WK-18576 -

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

*Vestar Capital Partners V SNC*

Signature

Référence de publication: 2008127423/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01384. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

---

**KoSa Canada Receivables Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 100.689.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 19 août 2008, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Esch/Alzette, le 11 septembre 2008.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2008127779/219/12.

(080148685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Kellia S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.694.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008127764/5770/12.

(080149183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**I.C. Dom-Com S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

R.C.S. Luxembourg B 133.127.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008127771/5770/12.

(080149150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Brixton 1 Sarl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 134.912.

—  
**EXTRAIT**

Il est à noter que le siège social de Brixton Holdings S.à r.l., associé unique de la Société, est désormais au 14-16, rue Philippe II, L-2340, Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008127811/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01847. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Sicris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 48.165.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 8 septembre 2008**Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée générale nomme Monsieur Rodrigo DE FREITAS BRANCO demeurant 59, rue du Verger, L-2665 Luxembourg au poste d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi attribué viendra à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en l'année 2009.

SICRIS S.A.

Signature

Référence de publication: 2008127787/4181/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, réf. LSO-CV00029. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Gold Carbon Capital S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.109.

—  
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2008*

L'Assemblée Générale a nommé ERNST & YOUNG, Réviseur d'Entreprises, pour auditer les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, en remplacement de KPMG Audit S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

22-24, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG

Investment Fund Services

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008127738/7/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01490. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Dunedin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 88.883.

—  
*Assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2003 déclaration unique de l'actionnaire unique du 31 mars 2004*

L'actionnaire a décidé:

De rayer la société Bisco Investments Inc. en tant qu'associé:

Accord d'acquisition de Parts Sociales en date du 15 juillet 2003 à 3.00 pm, ou Bisco a vendu ses 11,120 de parts sociales de Dunedin Investments Sàrl à Dicoa Holdings Limited.

Acte Notarié en date du 15 juillet 2003 à 3.10 pm, ou Dicoa Holdings Limited a vendu ses 11,120 de parts sociales de Dunedin Investments Sàrl à Dunedin Holdings Sàrl.

Par conséquent, Dunedin Holdings Sàrl détient 17,620 de parts sociales de Dunedin Investments Sàrl, soit 100% de cette même Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127747/5564/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07367. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080149090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Brixton Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 84.250,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 134.738.

—  
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de ETANA S.à r.l., associé unique de la Société, est désormais au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

*Gérant*

Signatures

Référence de publication: 2008127831/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01845. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080149164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Mytilus LuxCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 141.374.

En date du 22 août 2008, la société Encore Consumer Capital Fund, L.P. a transféré ses 12.500 parts sociales de la société à responsabilité limitée Mytilus LuxCo II S.à r.l. à la société à responsabilité limitée Mytilus LuxCo I S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n ° 141 375, avec siège social à L-1331, Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, 29 septembre 2008.

Pour avis sincère et conforme

*Pour Mytilus LuxCo II S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127843/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, réf. LSO-CV00440. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080148757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**CitCor Franconia Berlin I S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 1.198.649,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 130.182.

—  
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de CitCor Residential Holdings S.à r.l., associé unique de la Société, est désormais au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Gérant  
Signatures

Référence de publication: 2008127848/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01801. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080149175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**MEIF Luxembourg Renewables S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 104.835.

Par résolutions signées en date du 18 août 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Klaus Thalheimer, avec adresse au 15, Am Kirchberg, 60431 Francfort, Allemagne, de son poste de gérant avec effet au 4 août 2008.

- Nomination de Hilko Schomerus, avec adresse professionnelle au 75, Neue Mainzer Strasse, 60311 Francfort, Allemagne, au poste de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2008.  
Référence de publication: 2008127863/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, réf. LSO-CV00356. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**TechnoMarine S.A, Succursale de Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 133.021.

—  
*Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Genève le 31 décembre 2007*

Il ressort des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire de TECHNOMARINE S.A. que:

- Messieurs Christian VIROS, Alexandre SCHMITZ, Michel BUSSARD et Pierre BEAUVERD sont réélus pour une année supplémentaire administrateur de la Société;

- Monsieur Gilbert OHAYON est nommé pour une année Administrateur de la Société;

- Le Conseil d'Administration est composé de Messieurs Christian VIROS, Alexandre SCHMITZ, Michel BUSSARD, Pierre BEAUVERD et Gilbert OHAYON.

Fait à Luxembourg, le 22 septembre 2008.  
TECHNOMARINE S.A. - Succursale Luxembourg  
Grégory GUISSARD  
Gérant

Référence de publication: 2008127910/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08219. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080148630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**CitCor Franconia Nord S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 130.132.

—  
EXTRAIT

Il est à noter que le siège social de CitCor Residential Holdings S.à r.l., associé unique de la Société, est désormais au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2008.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Gérant  
Signatures

Référence de publication: 2008127908/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01831. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Novorossiysk Port Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 127.772.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2008:*

- Est nommé réviseur d'entreprises Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l. dont l'adresse professionnelle est 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.
- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 3 septembre 2008.  
Pour le conseil d'administration  
Signatures

Référence de publication: 2008127913/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03300. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Filter Products Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach.  
R.C.S. Luxembourg B 106.815.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FILTER PRODUCTS EUROPE S.A. qui s'est tenue en date du 28/05/2008 au siège social que:

- D.M.F. Management Research & Secretariat SPRL, avec siège social rue de Luxembourg 46, B-6900 Marche-en-Famenne, inscrite au RC Belgique sous le numéro 0862258536

et

- Marc Weissberg né le 11/06/1959 à Elsene (Belgique), demeurant à IL-60944 Bazra, Nourit Street, 49 (Israël).  
sont nommés administrateurs-délégués.

Pour extrait conforme  
Fabien De Meester  
Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2008127743/520/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2008, réf. LSO-CU04358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**KBC Frequent Click Conseil, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 70.166.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire avec effet au 23 juillet 2008*

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Stefan DUCHATEAU en tant qu'Administrateur.
- de coopter, avec effet au 23 juillet 2008, Monsieur Antoon TERMOTE, résidant professionnellement au Havenlaan 2, B-1080 Bruxelles, comme Administrateur en remplacement de Monsieur Stefan DUCHATEAU, démissionnaire.
- que Monsieur Antoon TERMOTE termine le mandat de son prédécesseur.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier la cooptation de Monsieur Antoon TERMOTE.

Certifié conforme et sincère

Pour KBC FREQUENT CLICK CONSEIL

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127759/526/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01119. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Megaland Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.408.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01<sup>er</sup> octobre 2008 à 14.30h

le siège social et les bureaux sont établis au 60, Grand-Rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg à effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 01<sup>er</sup> octobre 2008.

MEGALAND HOLDING Sàrl

J. H. van Leuvenheim

Gérant unique

Référence de publication: 2008127987/816/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Moulin J.P. Dieschbourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6562 Lauterborn, Lauterborn-Halte.

R.C.S. Luxembourg B 92.446.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 18 décembre 1995, acte publié au Mémorial C no 120 du 9 mars 1996.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01.10.2008.

Pour MOULIN J.P. DIESCHBOURG S.à r.l.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2008128535/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01383. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**KBC Institutional Cash, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 39.266.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire avec effet au 14 août 2008*

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Stefan DUCHATEAU en tant qu'Administrateur en date du 8 juillet 2008
- de coopter, avec effet 14 août 2008, Monsieur Patrick GRAUWELS, résidant professionnellement au 2, avenue du Port, B-1080 Bruxelles, comme Administrateur en remplacement de Monsieur Stefan DUCHATEAU, démissionnaire.
- que Monsieur Patrick GRAUWELS termine le mandat de son prédécesseur.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier la cooptation de Monsieur Patrick GRAUWELS.

Certifié conforme et sincère

Pour KBC INSTITUTIONAL CASH

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127757/526/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01122. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**M-Plify S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 80.206.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 01.10.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008128119/9323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2008, réf. LSO-CU06144. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Luxfuel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2987 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 53.420.

EXTRAIT

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue la 18 mars 2008*

Nominations statutaires:

*Résolution*

Désignation d'un réviseur d'entreprises pour 2008:

*Résolution*

"L'Assemblée décide de confier à PriceWaterHouseCoopers S.A.R.L., 400, route d'Esch à L-1014 Luxembourg, la mission de contrôler pour une année, en application des dispositions légales en vigueur, les comptes annuels qui seront arrêtés au 31 décembre 2008"

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2008127450/3946/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02276. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.



**Light Industrial Holding, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.756.050,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.497.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance prise en date du 15 juillet 2008 que Mr Olivier Dufond a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet le 18 juillet 2008.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 28 juillet 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société avec effet au 28 juillet 2008:

- Mme Virginie Vely, comptable senior, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008127453/2570/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00980. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

---

**GrandOptical Luxembourg - G.O. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 55.877.

—  
EXTRAIT

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 29 septembre 2008:*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société confirme la nomination de Monsieur Theo Kies-selbach en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration de la société à la date du 27 juin 2008. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société prend acte de la démission de Monsieur Manuel Conejero de ses fonctions d'administrateur avec effet au 29 septembre 2008 et nomme Madame Christine Loizy, demeurant au 10, avenue du Maréchal Joffre, F-78170 La Celle St Cloud, en tant qu'administrateur de la Société, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

Luc COURTOIS

*Mandataire*

Référence de publication: 2008127736/275/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00650. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Real View Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 48.762.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008127909/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08735. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Batex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 123.180.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008127912/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08737. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Kudelski Financial Services Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 85.281.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 29 août 2008, les actionnaires ont décidé:

1. de renouveler le mandat de gérant commandité de KUDELSKI LUXEMBOURG S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

2. de renouveler le mandat de commissaire de

- Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Alexandre Trutt, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008127865/581/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008, réf. LSO-CV00317. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Aberdeen European Balanced Property Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 118.918.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, qui s'est tenue le 13 mai 2008, a décidé de nommer Mr Selim Saykan, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, à la fonction d'administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Antonius Simon Van Der Poel est renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de Deloitte SA, route de Neudorf 560, L-2220 Luxembourg, pour une période d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour ABERDEEN EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, SICAV  
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2008127730/1126/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08688. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**KBC Liability Driven Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 135.672.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire avec effet au 14 août 2008*

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Stefan DUCHATEAU en tant qu'Administrateur en date du 8 juillet 2008
- de coopter, avec effet 14 août 2008, Monsieur Patrick GRAUWELS, résidant professionnellement au 2, avenue du Port, B-1080 Bruxelles, comme Administrateur en remplacement de Monsieur Stefan DUCHATEAU, démissionnaire.
- que Monsieur Patrick GRAUWELS termine le mandat de son prédécesseur.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier la cooptation de Monsieur Patrick GRAUWELS.

Certifié conforme et sincère

Pour KBC LIABILITY DRIVEN INVESTMENTS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127749/526/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01088. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Global Partners, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 129.759.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008*

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Stefan DUCHATEAU en tant qu'Administrateur en date du 8 juillet 2008
- de coopter, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008, Monsieur Wim ALLEGAERT, résidant professionnellement au 2, avenue du Port, B-1080 Bruxelles, comme Administrateur en remplacement de Monsieur Stefan DUCHATEAU, démissionnaire.
- que Monsieur Wim ALLEGAERT termine le mandat de son prédécesseur.
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale Statutaire de ratifier la cooptation de Monsieur Wim ALLEGAERT.

Certifié conforme et sincère

Pour GLOBAL PARTNERS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008127765/526/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01108. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Silam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 122.029.

—  
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008127915/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU08739. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Ma.Lo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 48.326.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 8 août 2008 à 12:00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Les mandats de Monsieur Matthijs BOGERS, Monsieur Julien FRANCOIS et Monsieur Stéphane HEPINEUZE en tant qu'Administrateurs sont reconduits pour une période de 1 an;
- Le mandat de Audex S.à r.l. avec numéro de registre B 64.276 en tant que Commissaire est reconduit pour une période de 1 an;
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire arriveront à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2009.

Luxembourg, le 11 août 2008.

MA.LO S.A.

Représenté par Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2008127916/1084/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2008, réf. LSO-CU03338. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**NEThave Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 102.644.

Acte Constitutif publié à la page 53754 du Mémorial C n° 1120 du 9 novembre 2004, modifié à la page 26446 du Mémorial C n° 551 du 5 mars 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008129078/1459/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01935. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

**Danube Bidco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 139.927.

In the year two thousand and eight, on the seventeenth day of September.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Danube Bidco S.A.", a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed enacted on 3 June 2008, published in the Mémorial C, number 1837 of 25 July 2008, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-139.927 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended by a deed of the undersigned notary dated 17 September 2008, not yet published in the Mémorial C.

The meeting was declared open at 15.30 a.m. with Mr Laurent SCHUMMER, lawyer, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mrs Rose-Marie ARCANGER, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Manfred MÜLLER, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

*Agenda:*

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of two hundred sixty-nine thousand six hundred fifty-five euro and fifty-seven cents (EUR 269,655.57) so as to raise it from its current amount of one million four hundred sixty-five thousand one hundred seventy-five euro and twenty-two cents (EUR 1,465,175.22) to the amount of one million seven hundred thirty-four thousand eight hundred thirty euro and seventy-nine cents (EUR 1,734,830.79) by the issuance of twenty-three million seven hundred twenty-one thousand one hundred (23,721,100) class B ordinary shares, the issuance of three million forty-four thousand six hundred thirty-seven (3,044,637) class A non-voting preference shares and one hundred ninety-nine thousand eight hundred twenty (199,820) class C non-voting ordinary shares, such shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) each and the rights and privileges attached thereto pursuant to the Company's articles of association.

2 To accept the subscription for these class B ordinary shares, class A non-voting preference shares and Class C non-voting ordinary shares by Euromedic Management 2008 B.V and full payment in cash of the nominal value of these new shares and, in addition to such nominal value, a share premium on the class A non-voting preference shares in the aggregate amount of three million fourteen thousand one hundred ninety euro and sixty-three cent (EUR 3,014,190.63) and the class C non-voting ordinary shares in the aggregate amount of one hundred ninety-seven thousand eight hundred twenty-one euro and eighty cents (EUR 197,821.80).

3 To convert share premium in the amount of one hundred twenty-two thousand six hundred sixty-nine euro and twenty-one cents (EUR 122,669.21) into twelve million two hundred sixty-six thousand nine hundred twenty-one (12,266,921) Class A non voting preference shares and to subsequently increase the share capital by an amount of one hundred twenty-two thousand six hundred sixty-nine euro and twenty-one cent (EUR 122,669.21) so as to raise it to the amount of one million eight hundred fifty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,857,500.-) by the issuance of twelve million two hundred sixty-six thousand nine hundred twenty-one (12,266,921) Class A non voting preference shares to be subscribed by Danube 2 S.à r.l and Black Mountain S.à r.l.

4 To amend article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect items 2 and 3 of the agenda.

5 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxy holders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iv) That the whole corporate capital was present or represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of two hundred sixty-nine thousand six hundred fifty-five euro and fifty-seven cents (EUR 269,655.57) so as to raise it from its current amount of one million four hundred sixty-five thousand one hundred seventy-five euro and twenty-two cents (EUR 1,465,175.22) to the amount of one million seven hundred thirty-four thousand eight hundred thirty euro and seventy-nine cents (EUR 1,734,830.79) by the issuance of twenty-three million seven hundred twenty-one thousand one hundred (23,721,100) class B ordinary shares, the issuance of three million forty-four thousand six hundred thirty-seven (3,044,637) class A non-voting preference shares and one hundred ninety-nine thousand eight hundred twenty (199,820) class C non-voting ordinary shares, such shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) each and the rights and privileges attached thereto pursuant to the Company's articles of association.

*Second resolution*

*Subscription - Payment*

There now appeared:

"Euromedic Management 2008 B.V.", a private company with limited liability incorporated in The Netherlands having its registered address at Fred. Roeskesstraat 123, 10176 EE Amsterdam, the Netherlands and registered with the Dutch Trade Register of the Chambers of Commerce and Industry under number 34277898, represented by Mr Manfred MÜLLER, prenamed, by virtue of a proxy given on 11 September 2008, which proxy, signed by the proxy holder, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

"Euromedic Management 2008 B.V.", prenamed declared to subscribe for the twenty-three million seven hundred twenty-one thousand one hundred (23,721,100) class B ordinary shares, the issuance of three million forty-four thousand six hundred thirty-seven (3,044,637) class A non-voting preference shares and one hundred ninety-nine thousand eight hundred twenty (199,820) class C non-voting ordinary shares and to fully pay the nominal value thereof, together with a share premium on the class A non-voting preference shares in the aggregate amount of three million fourteen thousand one hundred ninety euro and sixty-three cents (EUR 3,014,190.63) and on the class C non-voting ordinary shares in the aggregate amount of one hundred ninety-seven thousand eight hundred twenty-one euro and eighty cents (EUR 197,821.80), by contributions in cash in an aggregate amount of three million four hundred eighty-one thousand six hundred sixty-eight euro (EUR 3,481,668.-).

The amount of three million four hundred eighty-one thousand six hundred sixty-eight euro (EUR 3,481,668.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The general meeting of shareholders resolved to accept said subscriptions and to allot the new class B ordinary shares, class A non-voting preference shares and class C non-voting ordinary shares to Euromedic Management 2008 B.V..

#### *Third resolution*

The general meeting of shareholders resolved to convert share premium in the amount of one hundred twenty-two thousand six hundred sixty-nine euro and twenty-one cents (EUR 122,669.21) into twelve million two hundred sixty-six thousand nine hundred twenty-one (12,266,921) Class A non voting preference shares and to subsequently increase the share capital by an amount of one hundred twenty-two thousand six hundred sixty-nine euro and twenty-one cents (EUR 122,669.21) so as to raise it to the amount of one million eight hundred fifty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,857,500.-) by the issuance of twelve million two hundred sixty-six thousand nine hundred twenty-one (12,266,921) Class A non voting preference shares to be subscribed by Danube 2 S.à r.l and Black Mountain S. à r.l

There now appeared:

(i) "Danube 2 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-140.316, represented by Mr Manfred MÜLLER, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 September 2008 which proxy, signed by the proxy holder, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities, and

(ii) "Black Mountain S. à r.l.", a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-138.873 represented by Mr Manfred MÜLLER, prenamed, by virtue of a proxy given on 15 September 2008 which proxy, signed by the proxy holder, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Danube 2 S.à r.l. declares to subscribe to eight million eighty-five thousand four hundred nine (8,085,409) Class A non voting preference shares having each a nominal value of one cent (EUR 0.01), and to make payment for such new shares by conversion of share premium in the amount of eighty thousand eight hundred fifty-four euro and nine cent (EUR 80,854.09) into Class A non voting preference shares.

As a consequence of the above, the share premium paid by Danube 2 S.à r.l. is reduced to fifty-three million three hundred fifteen thousand three hundred twenty-one euro and forty cent (EUR 53,315,321.40).

Black Mountain S. à r.l., declares to subscribe to four million one hundred eighty-one thousand five hundred twelve (4,181,512) Class A non voting preference shares having each a nominal value of one cent (EUR 0.01), and to make payment for such new shares by conversion of share premium amounting to forty-one thousand eight hundred fifteen euro and twelve cents (EUR 41,815.12) into Class A non voting preference shares.

As a consequence of the above, the share premium paid by Black Mountain S. à r.l. is reduced to twenty-seven million five hundred seventy-two thousand nine hundred eighty seven euro and ninety-seven cent (EUR 27,572,987.97).

Thereupon, the general meeting of shareholders resolves to accept said subscription and payment and to allot the twelve million two hundred sixty-six thousand nine hundred twenty-one (12,266,921) Class A non voting preference shares to Danube 2 S.à r.l and Black Mountain S. à r.l., as stated above.

#### *Fourth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to amend article 5.1 of the articles of association of the Company regarding the share capital, which shall now read as follows:

"The issued capital of the Company is set at one million eight hundred fifty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,857,500.-) divided into eighty- four million seven hundred fifty thousand 84,750,000 class A redeemable non-voting preference shares (the "Class A Shares"), one hundred million (100,000,000) class B redeemable ordinary shares (the "Class B Shares") and one million (1,000,000) class C redeemable non-voting ordinary shares (the "Class C Shares"), with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, all of which are fully paid up."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this amendment of its articles of association are estimated at approximately twenty-one thousand euro.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing parties in Luxembourg, who are each known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, have signed together with the notary the present original deed on the day referred to at the beginning of this document.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-sept septembre.

Par devant, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Danube Bidco S.A.", une société anonyme, constituée et régie selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 1A, rue Thomas Edison, L-1455 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié daté du 3 juin 2008, publié au Mémorial C numéro 1837 du 25 juillet 2008 et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 139.927 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 17 septembre 2008, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 15.30 heures et a été présidée par Monsieur Laurent SCHUMMER, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président a désigné comme secrétaire Madame Rose-Marie ARCANGER, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Manfred MÜLLER, avocat, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions de scrutateur par l'assemblée.

Le bureau de l'assemblée ayant été régulièrement constitué, le Président a déclaré et demandé au notaire d'acter que:

(i) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent soixante-neuf mille six cent cinquante-cinq euros et cinquante-sept cents (EUR 269.655,57) afin de le porter de son montant actuel d'un million quatre cent soixante-cinq mille cent soixante quinze euros et vingt deux cents (EUR 1.465.175,22) à un montant d'un million sept cent trente-quatre mille huit cent trente euros et soixante dix-neuf cents (EUR 1.734.830,79) en émettant vingt-trois millions sept cent vingt un mille cent (23.721.100) actions ordinaires de catégorie B, trois millions quarante-quatre mille six cent trente-sept (3.044.637) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et cent quatre-dix-neuf mille huit cent vingt (199.820) actions ordinaires de catégorie C sans droit de vote, ces actions ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune et les droits et privilèges tels que prévus dans les statuts de la Société.

2. Accepter la souscription de ces actions ordinaires de catégorie B, actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et actions ordinaires de catégorie C sans droit de vote par Euromedic Management 2008 B.V. et paiement intégral en numéraire de la valeur nominale de ces nouvelles actions et, en plus de cette valeur nominale, d'une prime d'émission sur les actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote d'un montant total de trois millions quatorze mille cent quatre-vingt-dix euros et soixante-trois cents (EUR 3.014.190,63) et les actions ordinaires de catégorie C sans droit de vote d'un montant total de cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent vingt un euros et quatre-vingts cents (EUR 197.821,80).

3. Convertir la prime d'émission pour un montant de cent vingt-deux mille six cent soixante-neuf euros et vingt et un cents (EUR 122.669,21) en douze millions deux cent soixante-six mille neuf cent vingt et une (12.266.921) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et par conséquent augmenter le capital social d'un montant de cent vingt-deux mille six cent soixante-neuf euros et vingt et un-un cents (EUR 122.669,21) de manière à la porter à un montant d'un million huit cent cinquante-sept mille cinq cent euros (EUR 1.857.500) par l'émission de douze millions deux cent soixante-six mille neuf cent vingt et une (12.266.921) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote devant être souscrites par Danube 2 à r.l. et Black Mountain S.à r.l.

4. Modifier l'article 5.1 des statuts de la Société de manière à refléter les points 2 et 3 de l'ordre du jour.

5. Divers.

(ii) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.

(iv) L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage,

(v) La présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent soixante-neuf mille six cent cinquante-cinq euros et cinquante-sept cents (EUR 269.655,57) afin de le porter de son montant actuel d'un million quatre cent soixante-cinq mille cent soixante-quinze euros et vingt-deux cents (EUR 1.465.175,22) à un montant d'un million sept cent trente-quatre mille huit cent trente euros et soixante-dix-neuf cents (EUR 1.734.830,79) en émettant vingt-trois millions sept cent vingt un mille cent (23.721.100) actions ordinaires de catégorie B, trois millions quarante-quatre mille six cent trente-sept (3.044.637) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et cent quatre dix-neuf mille huit cent vingt (199.820) actions ordinaires de catégorie C sans droit de vote, ces actions ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune et les droits et privilèges tels que prévus dans les statuts de la Société.

#### *Seconde résolution*

##### *Souscription - Paiement*

"Euromedic Management 2008 B.V.", une société à responsabilité limitée constituée au Pays-Bas, ayant son siège social à Fred, Roeskesstraat 123, 10176 EE Amsterdam, Pays-Bas et immatriculée auprès du Registre de Commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pays-Bas sous le numéro 34277898, représentée par Maître Manfred MÜLLER, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 septembre 2008, laquelle procuration signée par le mandataire, le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à être enregistré en même temps avec les autorités d'enregistrement,

"Euromedic Management 2008 B.V.", susmentionnée déclare souscrire à vingt-trois millions sept cent vingt un mille cent (23.721.100) actions ordinaires de catégorie B, trois millions quarante-quatre mille six cent trente-sept (3.044.637) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent vingt (199.820) actions ordinaires de catégorie C sans droit de vote et payer intégralement la valeur nominale de ces actions, ensemble avec une prime d'émission sur les actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote d'un montant total de trois millions quatorze mille cent quatre-vingt-dix euros et soixante-trois cents (EUR 3.014.190,63) et sur les actions ordinaires de catégorie C sans droit de vote d'un montant total de cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent vingt et un euros et quatre-vingt cents (EUR 197.821,80), par apport en numéraire d'un montant total de trois millions quatre cent quatre-vingt-un mille six cent soixante-huit euros (EUR 3.481.668,-).

Le montant de trois millions quatre cent quatre-vingt-un mille six cent soixante-huit euros (EUR 3.481.668,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter lesdites souscriptions et d'allouer les nouvelles actions ordinaires de catégorie B, les actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et actions ordinaires de catégorie C sans droit de vote à Euromedic Management 2008 B.V.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de convertir un montant de cent vingt-deux mille six cent soixante-neuf euros et vingt et un cents (EUR 122.669,21) de prime d'émission en douze millions deux cent soixante-six mille neuf cent vingt et une (12.266.921) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et par conséquent d'augmenter le capital social d'un montant de cent vingt-deux mille six cent soixante-neuf euros et vingt et un cents (EUR 122.669,21) de manière à le porter à un montant d'un million huit cent cinquante sept mille cinq cent euros (EUR 1.857.500,-) par l'émission de douze millions deux cent soixante-six mille neuf cent vingt et une (12.266.921) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote devant être souscrites par Danube 2 S.à r.l. et Black Mountain S.à r.l.

Ici ont comparu:

(i) "Danube 2 S.à r.l.", une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.316, représentée par Maître Manfred MÜLLER, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 septembre 2008, laquelle procuration signée par le mandataire, le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à être enregistré en même temps avec les autorités d'enregistrement, et

(ii) "Black Mountain S.à r.l.", une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B-138.873, représentée par Maître Manfred MÜLLER, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 septembre 2008, laquelle procuration signée par le mandataire,



le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à être enregistré en même temps avec les autorités d'enregistrement,

"Danube 2 S.à r.l." déclare souscrire à huit millions quatre-vingt-cinq mille quatre cent neuf (8.085.409) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote, chacune ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01), et libérer ces nouvelles actions par conversion de prime d'émission pour un montant de quatre-vingt mille huit cent cinquante-quatre euros et neuf cents (EUR 80.854,09) en actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote.

Par conséquent, la prime d'émission payée par Danube 2 S.à r.l. est réduite à cinquante-trois millions trois cent quinze mille trois cent vingt un euros et quarante cents (EUR 53.315.321,40).

"Black Mountain S.à r.l." déclare souscrire à quatre millions cent quatre-vingt-un mille cinq cent douze (4.181.512) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote, chacune ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01), et libérer ces nouvelles actions par conversion de prime d'émission pour un montant de quarante et un mille huit cent quinze euros et douze cents (EUR 41.815,12) en actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote.

Par conséquent, la prime d'émission payée par "Black Mountain S.à r.l." est réduite à vingt-sept millions cinq cent soixante-douze mille neuf cent quatre-vingt-sept euros et quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 27.572.987,97).

Sur ce, l'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter les dites souscriptions et paiement et d'allouer les douze millions deux cent soixante- six mille neuf cent vingt et une (12.266.921) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote à "Danube 2 S.à r.l." et "Black Mountain S.à r.l." comme indiqué ci-dessus.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société concernant le capital social, qui se lira désormais comme suit:

"Le capital émis de la Société est fixé à un million huit cent cinquante-sept mille cinq cents euro (EUR 1.857.500) divisé en quatre vingt quatre millions sept cent cinquante mille (84.750.000) actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote rachetables (les "Actions de Catégorie A", cent millions (100.000.000) d'actions ordinaires de catégorie B rachetables (les "Actions de Catégorie B") et un million (1.000.000) d'actions ordinaires sans droit de vote de catégorie C rachetables (les "Actions de Catégorie C") avec une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, ayant toutes été entièrement libérées."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cette modification des statuts sont estimés à vingt et un mille euros.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. SCHUMMER, R.M. ARCANGER, M. MÜLLER J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 septembre 2008. Relation: EAC/2008/12055. — Reçu dix-sept mille quatre-cent-huit Euros trente-quatre Cents (3.481.668.- à 0,5% = 17.408,34.- EUR.

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 06 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008127569/239/288.

(080148909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

#### **Electa Capital Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 109.058.

L'an deux mille huit, le trente-et-un juillet.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- Monsieur Massimo LONGONI, conseiller économique, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée "ELECTA CAPITAL PARTNERS S.A." société de titrisation, ayant son siège social à Luxembourg, 73, Côte d'Eich,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire DELVAUX en date du 3 juin 2005, et les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'une assemblée générale modificative des statuts reçu par le notaire soussigné en date du 20 décembre 2007,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 30 juillet 2008,

une copie par extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 58.258 (cinquante-huit mille deux cent cinquante huit Euros), divisé en 27.500 (vingt-sept mille cinq cents) Actions de catégorie A ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune plus une prime d'émission s'élevant à 0,20 (zéro Euro vingt Cents) par action,

987 (neuf cent quatre-vingt-sept) actions de catégorie B ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

305 (trois cent cinq) actions de catégorie C ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

212 (deux cent douze) actions de catégorie D ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

et 125 (cent vingt-cinq) actions de catégorie F ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action.

Le capital émis de la Société comprendra à tous moments des Actions A représentant un minimum de 50,1% du capital par actions émis et des Actions rachetables B, C, D, F (ainsi que d'autres catégories), représentant entièrement le maximum restant de 49,9%.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à 145.000,- (cent quarante-cinq mille) euros composé de 72.500 (soixante-douze mille cinq cents) Actions d'une valeur au pair de 2,- (deux) euros divisées en:

- 50.000 (cinquante mille) Actions A émises à une valeur au pair de 2,- (deux) euros chacune plus une prime d'émission s'élevant à 0,20 (zéro Euro vingt Cents) par action;

- 22.500 (vingt-deux mille cinq cents) Actions Amortissables émises à une valeur au pair de 2,- (deux) euros chacune (les "Actions B,C,D,E,F et de nouvelle catégorie") plus une prime d'émission s'élevant à 400,- (quatre cents) euros par action.

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 4 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé par les présents statuts à émettre d'autres Actions A, Actions B, Actions C, Actions D, Actions E et Actions F ainsi que des Actions de nouvelle catégorie, avec les primes d'émission établies, de façon à porter le capital total de la Société jusqu'à hauteur du capital total par actions autorisé, en tout ou partie à un moment ou à un autre comme il pourra en décider à sa discrétion, et à accepter des souscriptions pour ces actions dans un délai tel que celui qui est déterminé par l'article 32 (5) de la loi sur les sociétés commerciales.

La durée ou l'étendue de ce pouvoir peut être élargie par décision prise par les actionnaires en assemblée générale, de la manière requise pour l'amendement des présents Statuts.

Toutes actions à émettre doivent être tout d'abord proposées aux actionnaires qui en détiennent dans le même compartiment, proportionnellement au portefeuille détenu par chacun de ces derniers, avant d'être proposées pour souscription aux actionnaires d'un autre compartiment ou aux non actionnaires, étant entendu que les augmentations de capital réalisées dans les limites du capital autorisé dans un compartiment existant sont soumises à un droit de souscription préférentiel en faveur des actionnaires de ce compartiment, tandis que les augmentations de capital réalisées par le biais du capital autorisé par la création d'actions nouvelles à émettre par la création d'un compartiment nouveau, ne sont pas soumises à l'exercice du droit de souscription de la part des actionnaires des compartiments déjà existants.

Chaque catégorie d'Actions doit correspondre à un compartiment distinct de la Société, à créer par le Conseil d'Administration en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Article 11.

Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions liées à toute souscription d'Actions.

Si le Conseil d'Administration procède à une augmentation totale ou partielle du capital en application des dispositions mentionnées plus haut, il doit prendre des mesures afin d'amender le présent Article de façon à enregistrer le changement et il est autorisé à prendre ou à autoriser les mesures requises pour effectuer et publier cet amendement conformément à la loi.

3) Que dans sa réunion du 30 juillet 2008, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 1.992,- (mille neuf cent quatre-vingt-douze Euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 58.258 (cinquante-huit mille deux cent cinquante huit Euros) à EUR 60.250 (soixante mille deux cent cinquante Euros),

moyennant la constitution du compartiment d'actions G et l'émission de 996 (neuf cent quatre-vingt-seize) actions nouvelles de catégorie G, chacune avec une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) et une prime d'émission de EUR 400,- (quatre cents Euros) par action,

soit une prime d'émission totale de EUR 398.400 (trois cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cents Euros), à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et a décidé d'accepter la souscription de ces nouvelles actions, conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts, par les sociétés suivantes:

\* - UBI Banca International S.A., avec siège social à Luxembourg, 47, bld du Prince Henri, 411 actions de catégorie G

\* G.Z.T. Trading, Marketing, Serviços e Consultores Lda avec siège social à Madeira - Portugal, 411 actions de catégorie G

\* Crolly Inc. avec siège social à Panama City - Panama, 87 actions de catégorie G

\* Elaps Inc. avec siège social à Panama City - Panama, 87 actions de catégorie G

lesquels souscripteurs plus amplement détaillé sur le bulletin de souscription dont copie en annexe ont souscrit à toutes les 996 (neuf cent quatre-vingt-seize) actions nouvelles de catégorie G, d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) par action, toutes augmentées d'une prime d'émission de EUR 400,- (quatre cents Euros) par action, soit une prime d'émission totale de EUR 398.400 (trois cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cents Euros),

moyennant une contribution en espèces totale de EUR 400.392 (quatre cent mille trois cent quatre-vingt-douze Euros), l'autre actionnaire actuel n'ayant aucun droit de souscription préférentiel par rapport à l'émission des actions nouvelles, vu que ces dernières font partie d'un nouveau compartiment de la société.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme totale de EUR 400.392 (quatre cent mille trois cent quatre-vingt-douze Euros), se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 60.250,- (soixante mille deux cent cinquante Euros),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts, version anglaise et française, aura dorénavant la teneur suivante:

Version anglaise:

" **Art. 5. Corporate capital - first alinéa.** The Company has an issued capital of 60.250 (sixty thousand two hundred and fifty Euro),

divided into 27,500 (twenty-seven thousand five hundred) A-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 0.20 (zero Euro twenty Cents) per share,

987 (nine hundred and eighty-seven) B-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share,

305 (three hundred and five) C-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share,

212 (two hundred and twelve) D-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share,

125 (one hundred and twenty-five) F-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share,

and 996 (nine hundred and ninety-six) G-Shares having a par value of 2.- (two) Euro each plus an issue premium amounting to 400.- (four hundred Euro) per share,

the issued capital of the Company shall at all times comprise A Shares representing a minimum of 50.1% issued share capital and B, C, D, F, G (and further categories) Redeemable Shares, wholly representing the remaining maximum of 49.9%."

Version française

" **Art. 5. Capital social - premier alinéa.** La société a un capital émis de EUR 60.250 (soixante mille deux cent cinquante Euros),

divisé en 27.500 (vingt-sept mille cinq cents) Actions de catégorie A ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune plus une prime d'émission s'élevant à 0,20 (zéro Euro vingt Cents) par action,

987 (neuf cent quatre-vingt-sept) actions de catégorie B ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

305 (trois cent cinq) actions de catégorie C ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

212 (deux cent douze) actions de catégorie D ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

125 (cent vingt-cinq) actions de catégorie F ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

et 996 (neuf cent quatre-vingt-seize) actions de catégorie G ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) plus une prime d'émission s'élevant à EUR 400,- (quatre cents euros) par action,

le capital émis de la Société comprendra à tous moments des Actions A représentant un minimum de 50,1% du capital par actions émis et des Actions rachetables B, C, D, F, G (ainsi que d'autres catégories), représentant entièrement le maximum restant de 49,9%."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 3.700,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. LONGONI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 6 août 2008. LAC/2008/32932. — Reçu deux mille et un Euros virgule quatre-vingt-seize Cents (EUR 2.001,96).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008127203/208/147.

(080148524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

### **Kendor Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 110.051.

#### *Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23.09.2008*

Les actionnaires de la société KENDOR INVEST S.A. réunis le 23.09.2008 au siège social ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

1. Acceptation de la démission de la société anonyme INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES&PARTNERS S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, représentée par son conseil d'administrations actuellement en fonctions, de son poste d'administrateur.

2. Révocation de Monsieur Jean-Jacques AXELROUD, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, de son poste d'administrateur.

3. Acceptation de la démission de Monsieur Bernard ZIMMER, demeurant professionnellement à L- 1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, de son poste d'administrateur.

4. Acceptation de la démission de la BEFAC EXPERTISES-COMPTABLES ET FISCALES Sarl, établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, de son poste de commissaire aux comptes.

5. Nomination de la société LDF DIRECTOR II GROUP LTD, établie et ayant son siège social à OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY TRUST (B.V.I.) LTD; OMC Chambers, P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le N ° 1070672, représentant par leur directeurs actuellement en fonctions, au poste d'administrateur

6. Nomination de la société LDF DIRECTOR I LTD, établie et ayant son siège social à OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY TRUST (B.V.I.) LTD., OMC Chambres, P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le N ° 1070671, représentant par leur directeurs actuellement en fonctions, au poste d'administrateur.

7. Nomination de la société FIDUCIAIRE DI FINO & ASSOCIES S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le N ° B 103 178, représentée par son gérant Monsieur Luca Di Fino actuellement en fonctions, au poste d'administrateur.

8. Nomination de la société LDF AUDIT S.A. établie et ayant son siège social à OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY TRUST (B.V.I.) LTD., OMC Chambres, P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite au registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le N ° 1022412, représentant par leur directeurs actuellement en fonctions, au poste de commissaire aux comptes.

9. Transfert du siège de la société au 19, rue Sigismond, L-2537 Luxembourg.

Fait à Luxembourg le 23.09.2008.

Pour extrait conforme

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2008127491/4507/41.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00941. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

---

**LCF Edmond de Rothschild Prifund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 33.645.

*Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 25 avril 2008*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une nouvelle période d'un an prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009, les mandats des Administrateurs suivants:

- Monsieur Claude Messulam, Administrateur et Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Frédéric Otto, Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Giampaolo Bernini, Administrateur
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur-Délégué en charge de la gestion courante
- Monsieur Michel Lusa, Administrateur
- Monsieur Bernard Schaub, Administrateur
- Monsieur Pierre-Marie Valenne, Administrateur

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

*Président:*

- Monsieur Claude MESSULAM, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., 18, rue de Hesse, CH-1211 GENEVE

*Vice-Président:*

- Monsieur Frédéric OTTO, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG

*Administrateurs:*

- Monsieur Giampaolo BERNINI, BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD MONACO, Les Terrasses, 2, avenue de Monte-Carlo MC-98000 MONACO

- Monsieur Michel LUSA, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., 18, rue de Hesse, CH-1211 GENEVE

- Monsieur Bernard SCHAUB, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., 18, rue de Hesse, CH-1211 GENEVE

- Monsieur Pierre-Marie VALENNE, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG

*Administrateur-Délégué en charge de la gestion courante:*

- Monsieur Geoffroy LINARD DE GUERTECHIN, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG

*Le Réviseur est:*

DELOITTE S.A, ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2008.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

Véronique JEAN / Philippe VISCONTI

Mandataire Principal / Directeur Adjoint

Référence de publication: 2008127475/1183/47.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07908. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080148164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2008.

---

**Elbblick (Lima) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 127.068.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2008128038/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02091. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

---

**Piguet Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.807.

*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 23 septembre 2008*

Le Conseil d'Administration a décidé, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008, de transférer le siège social de la SICAV du 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg au 14, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG.

Le Conseil a par ailleurs pris note de la démission de Monsieur Ronald MEYER de son mandat d'Administrateur et a coopté, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008, Monsieur Fernand REINERS (résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 22-24, boulevard Royal), Administrateur. Son mandat sera ratifié lors de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

22-24, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG

Investment Fund Services

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008127737/7/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01492. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Enterhold S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 34.976.

L'assemblée générale tenue le 30 septembre 2008 a reconduit les mandats de:

M. Bernard EWEN, expert-comptable, demeurant à L-8027 Strassen, 17, rue Raoul Follereau au Luxembourg, en tant qu'administrateur;

M. Carlo MEIS, comptable, domicilié professionnellement à L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison au Luxembourg, en tant qu'administrateur et l'a nommé président du conseil d'administration;

M. Pierre SCHILL, expert-comptable, domicilié professionnellement à L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames au Luxembourg, en tant qu'administrateur;

Mme Rosa LOPES, comptable, domicilié professionnellement à L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison au Luxembourg, en tant que commissaire;

tous actuellement en fonction, pour une nouvelle période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée se tenant en 2014.

Pour extrait conforme

Signature

*Le président du conseil d'administration*

Référence de publication: 2008127740/517/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01470. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

### **Sword Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 105, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.238.

En l'an deux mille huit, le huit août.

Par-devant, Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

Se tient l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Sword Technologies SA (la "Société"), ayant son siège social au 105, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 71.238.

La Société a été constitué suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 13 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et des Associations du 5 novembre 1999, numéro 822, pp. 39438 ss.

L'assemblée est présidée par M<sup>e</sup> Gérard Maîtrejean, avocat à la cour, demeurant au 291 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Madame Chantal KULAS, employée privée, demeurant professionnellement au Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur M<sup>e</sup> Gérard Maîtrejean, avocat à la cour, demeurant au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

a) Création d'un capital autorisé d'un montant de EUR 1.488 conformément à l'article 32 de la loi sur les sociétés commerciales (la «Loi»);

b) Autorisation au conseil d'administration de limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel dans le cadre du capital autorisé conformément à l'article 32-3 de la Loi;

c) Modification de l'article 5 des statuts comme suit:

#### **«Art. 5. Capital**

##### **5.1. Capital souscrit**

Le capital souscrit de la Société est fixé à Trente Et Un Mille Euros (EUR 31.000) divisé en Cinq Mille (5.000) actions, chacune ayant une valeur nominale de Six Euros Vingt Centimes (EUR 6,20).

##### **5.2. Capital autorisé**

A côté et en sus du capital social souscrit, le capital autorisé de la Société est fixé à Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Huit Euros (EUR 1.488) divisé en Deux Cent Quarante (240) actions chacune ayant une valeur nominale de Six Euros Vingt Centimes (EUR 6,20).

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de Cinq ans, prenant fin lors du Cinquième anniversaire de la création du présent capital autorisé, à augmenter en une ou plusieurs tranches successives le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé jusqu'à un montant total Trente-Deux Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Huit Euros (EUR 32.488).

Le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir d'émettre jusqu'à Deux Cent Quarante (240) actions ayant chacune une valeur nominale de Six Euros Vingt Centimes (EUR 6,20) au profit de détenteurs de stock-options ou instruments similaires émis par la Société, sans devoir réserver un droit de souscription préférentiel aux actionnaires existants.

Une telle augmentation de capital peut être souscrite ou émise avec ou sans prime d'émission tel que le conseil d'administration peut le déterminer de temps à autre.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge de recueillir les souscriptions et de recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

d) Divers.

II) Que l'actionnaire unique représenté à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par les mandataires de l'actionnaire représenté et les membres de l'assemblée déclarent se reporter à cette liste de présence, telle qu'elle a été dressée par les membres du bureau de la présente assemblée.

La prédite liste de présence après avoir été signée "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Resteront également annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement, la procuration de l'actionnaire unique, signée "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant.

III) Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les 5.000 actions émises sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend les résolutions suivantes:

#### *1. Première résolution*

Au vu d'un rapport dressé par le conseil d'administration en conformité avec l'article 32-3 de la Loi, et après avoir reconnu que la convocation de la présente assemblée mentionne expressément que l'autorisation donnée au conseil d'administration inclut la possibilité de limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'Actionnaire décide de créer un capital autorisé d'un montant de Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Huit Euros (EUR 1.488) divisé en Deux Cent Quarante (240) actions d'une valeur nominale de Six Euros Vingt Centimes (EUR 6,20) autorisant le conseil d'administration, pendant une période de 5 ans prenant fin lors du Cinquième anniversaire de la création du capital autorisé, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé jusqu'à un montant total de Trente-Deux Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Huit Euros (EUR 32.488).

Une copie dudit rapport, après avoir été signée par les membres du bureau, les mandataires des actionnaires représentés ou les actionnaires, et le notaire, restera annexée au présent acte pour être déposé avec lui auprès de l'administration de l'enregistrement.

#### *2. Deuxième résolution*

L'Actionnaire décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

##### **«Art. 5. Capital**

##### **5.1. Capital souscrit**

Le capital souscrit de la Société est fixé à Trente Et Un Mille Euros (EUR 31.000) divisé en cinq mille (5.000) actions, chacune ayant une valeur nominale de Six Euros Vingt Centimes (EUR 6,20).

##### **5.2. Capital autorisé**

A côté et en sus du capital social souscrit, le capital autorisé de la Société est fixé à Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Huit Euros (EUR 1.488) divisé en Deux Cent Quarante (240) actions chacune ayant une valeur nominale de Six Euros Vingt Centimes (EUR 6,20).

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de Cinq ans, prenant fin lors du Cinquième anniversaire de la création du présent capital autorisé, à augmenter en une ou plusieurs tranches successives le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé jusqu'à un montant total Trente-Deux Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Huit Euros (EUR 32.488).

Le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir d'émettre jusqu'à Deux Cent Quarante (240) actions ayant chacune une valeur nominale de Six Euros Vingt Centimes (EUR 6,20) au profit de détenteurs de stock-options ou instruments similaires émis par la Société, sans devoir réserver un droit de souscription préférentiel aux actionnaires existants.

Une telle augmentation de capital peut être souscrite ou émise avec ou sans prime d'émission tel que le conseil d'administration peut le déterminer de temps à autre.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge de recueillir les souscriptions et de recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

#### *Clôture de l'assemblée*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à EUR 1.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. MAITREJEAN, Ch. KULAS, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 13 août 2008, LAC/2008/33767. - Reçu douze Euros (EUR 12.-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008127684/208/109.

(080149220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**HEPP III Luxembourg MBP S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.853.

—  
*Extract from the resolutions of the shareholders of the Company dated August 13, 2008*

Pursuant to the resolutions of the shareholders of the Company dated August 13, 2008 at 11.00 a.m., (the "Resolutions"), the shareholders resolved to remove Mr Sansal Ozdemir from his mandate as A Manager of the Company with effect as at the time of the Resolutions.

Pursuant to the Resolutions, the shareholders of the Company resolved to appoint Ms Renata Miazga, born on July 9, 1973 in Zagan, Poland, residing professionally at 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand Duchy of Luxembourg, as A Manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period.

October 1, 2008.

By virtue of delegation of powers

Claude Niedner

**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement**

—  
*Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société en date du 13 août 2008*

Il résulte des résolutions adoptées par les associés de la Société en date du 13 août 2008, à 11.00 heures, (les "Résolutions"), que les associés ont décidé de mettre fin au mandat de Monsieur Sansal Ozdemir en tant que gérant A de la Société avec effet à l'heure des Résolutions.

Conformément aux Résolutions, les associés de la Société ont décidé de nommer Mademoiselle Renata Miazga, née 9 juillet 1973 à Zagan, en Pologne, résidant professionnellement 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand-Duché de Luxembourg, en qualité de gérant A de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

1<sup>er</sup> octobre 2008.

En vertu d'une délégation de pouvoirs

Claude Niedner

Référence de publication: 2008127841/250/31.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01893. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

**Fortim S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 134.823.

—  
L'an deux mille huit, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

ONT COMPARU:

I.- La société à responsabilité limitée "FORTIM S.à.r.l.", avec siège social à L-1940 Luxembourg, 282 route de Longwy, constituée originellement sous la dénomination de PLUWIG S.à.r.l., suivant acte reçu par le notaire Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 221 en date du 28 janvier 2008, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Paul BETTINGEN, de résidence à Niederanven, en date du 29 avril 2008, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 1408 en date du 7 juin 2008,

ici représentée par son gérant technique, Monsieur Fabio Mauro EMILI, indépendant, demeurant à L-4383 Ehlerange, 25, Cité op Gewaennchen

et par son gérant administratif, Monsieur Carlo DAX, agent d'assurance, demeurant à L-8394 Olm, 16, rue de Kehlen, fonction à laquelle ils ont été nommés suite à l'assemblée générale extraordinaire des associés, prise à la suite de l'acte constitutif prêté et ayant tous pouvoirs vis à vis des tiers pour engager la prédite société par leurs signatures conjointes.

II.-

1.- Monsieur Fabio Mauro EMILI, prêté, agissant en nom personnel.

2.- Monsieur Carlo DAX, prêté, agissant en nom personnel.

3.- La société SIRUS S.à.r.l, avec siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 39586, représentée par son gérant unique Monsieur Fabio Mauro EMILI, prêté.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné d'acter leurs déclarations comme suit:

- que suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, de résidence à Niederanven, en date du 29 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1408 en date du 7 juin 2008, les parts sociales de la société "FORTIM S.à.r.l", se trouvaient originellement réparties comme suit:

- Monsieur Carlo DAX, prêté, . . . . .	50 parts
- SIRUS S.à.r.l, avec siège à Esch-sur-Alzette, . . . . .	50 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100 parts

- que suivant deux actes de cession de parts sous seing privé en date du 19 août 2008, non enregistrés, ni déposés au Registre de Commerce, Monsieur Carlo DAX, prénommé, a cédé et transporté:

\* QUARANTE-NEUF (49) PARTS SOCIALES qu'il détenait dans la prédite société, à la société SIRUS S.à.r.l, prédite et représentée par son gérant unique Monsieur Fabio Mauro EMILI, prêté, qui a accepté.

\* UNE (1) PART SOCIALE, qu'il détenait dans la prédite société à Monsieur Fabio Mauro EMILI, prêté, qui a accepté.

Les originaux de ces actes sous seing privé de cession de parts après avoir été signés «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes aux fins de formalisation.

La société "FORTIM S.à.r.l.", prénommée et représentée comme il vient d'être dit, déclare accepter les cessions ci-avant mentionnées conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, dispenser les parties de la lui signifier et n'avoir entre les mains aucun empêchement ou opposition qui puisse en arrêter ou suspendre l'effet.

A la suite des prédites cessions sous seing privé, le capital de la société «FORTIM S.à r.l.», se trouve réparti de la manière suivante:

- Monsieur Fabio Mauro EMILI, prêté, . . . . .	1 part
- SIRUS S.à.r.l, prénommée, . . . . .	99 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100 parts

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant même les associés représentant l'intégralité du capital social ont déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont ils reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'accepter à compter de ce jour la démission de Monsieur Carlo DAX, prêté, de sa fonction de gérant administratif, et lui accorde décharge pour l'accomplissement de son mandat.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer à compter de ce jour comme gérant unique de la prédite société pour une durée indéterminée: Monsieur Fabio Mauro EMILI, prêté.

#### *Troisième résolution*

Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Luxembourg à Esch-sur-Alzette.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette."

(Le reste sans changement.)

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard.

*Septième résolution*

L'assemblée générale décide par conséquent de modifier le deuxième alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 3. (deuxième alinéa).** La société a également pour objet l'exploitation d'une agence d'assurance et d'une agence immobilière comprenant toutes activités dans le domaine de la promotion immobilière et dans celui de syndic immobilier. (Le reste sans changement).

*Frais*

Les frais et honoraires qui incombent à la société en raison du présent acte s'élèvent à HUIT CENTS EUROS (800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude du notaire instrumentant, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Emili; Dax; Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 août 2008. Relation: EAC/ 2008/ 11172. — Reçu douze euros 12.- €.

Le Receveur (signé): Kirchen.

*Cession de parts et procuration*

Entre

Monsieur Carlo DAX, matricule n° 19600429-135, demeurant à L-8394 Olm, 16, rue de Kehlen  
ci-après appelé «cédant»

et

SIRUS Sàrl (Matricule 19922401201), établie et ayant son siège à L-4031 Esch-sur-Alzette au 32, rue Zénon Bernard, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 39.586, ici représentée par Monsieur Fabio EMILI, matricule n° 19610923-154, demeurant à L-4383 Ehlerange, 25, Cité op Gewaennchen

ci-après appelée «cessionnaire»

il a été conclu le contrat suivant:

Le cédant cède et transporte au cessionnaire quarante neuf (49) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (6.125) chacune qu'il possède dans la société «PLUWIG Sàrl», ayant siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard, constituée suivant acte du notaire Maître Blanche MOUTRIER, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C-221 du 28 janvier 2008 et modifiée par acte notarié devant Maître Paul BETTINGEN en date du 29 avril 2008.

au prix de 7.350 Euros avec effet au 19 août 2008 payable par virement bancaire.

A partir de ce moment toutes les obligations et droits du cédant sont transportés sur le cessionnaire qui s'y engage expressément.

Enfin le cessionnaire déclare connaître les statuts de la société, ainsi que sa propre position légale et fiscale dans le chef de cette cession.

Le cédant ainsi que le cessionnaire donnent par le présent pouvoir à Monsieur Fabio EMILI pour assurer toutes les formalités de publication et d'enregistrement de cet acte.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 19 août 2008, en trois exemplaires.

NE VARIETUR

Signatures

Bon pour acceptation / Bon pour acceptation

Signature / Signature

Le Cessionnaire / Le Cédant

*Cession de parts et procuration*

Entre

Monsieur Carlo DAX, matricule n° 19600429-135, demeurant à L-8394 Olm, 16, rue de Kehlen  
ci-après appelé «cédant»

et

Monsieur Fabio EMILI, matricule n° 19610923-154, demeurant à L-4383 Ehlerange, 25, Cité op Gewaennchen  
ci-après appelée «cessionnaire»

il a été conclu le contrat suivant:

Le cédant cède et transporte au cessionnaire une (1) part sociale d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125) chacune qu'il possède dans la société «PLUWIG Sàrl», ayant siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 32, rue Zénon Bernard, constituée suivant acte du notaire Maître Blanche MOUTRIER, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21

décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C-221 du 28 janvier 2008 et modifiée par acte notarié devant Maître Paul BETTINGEN en date du 29 avril 2008,

au prix de 150 Euros avec effet au 19 août 2008 payable par virement bancaire.

A partir de ce moment toutes les obligations et droits du cédant sont transportés sur le cessionnaire qui s'y engage expressément.

Enfin le cessionnaire déclare connaître les statuts de la société, ainsi que sa propre position légale et fiscale dans le chef de cette cession.

Le cédant ainsi que le cessionnaire donnent par le présent pouvoir à Monsieur Fabio EMILI pour assurer toutes les formalités de publication et d'enregistrement de cet acte.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 19 août 2008, en trois exemplaires.

NE VARIETUR

Signatures

Bon pour acceptation / Bon pour acceptation

Signature / Signature

Le Cessionnaire / Le Cédant

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre 2008.

Aloyse Biel.

Référence de publication: 2008128624/203/141.

(080149939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**Motion Prod Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 113.780.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/10/08.

Signature.

Référence de publication: 2008128515/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02059. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**Fortezza RE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.750.000,00.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 112.459.

In the year two thousand and eight on the thirty first day of the month of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the members of "Fortezza Re S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 2-4, rue Beck L-1222 Luxembourg, incorporated on 25th November 2005 by deed of notary Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 486 of 7th March 2006.

The articles of the Company were amended for the last time on 17th September 2007 by deed of notary Henri Hellinckx published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 530 of 3rd March 2008.

The meeting was presided by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary M<sup>e</sup> Laetitia Chaniol, maître en droit residing in Luxembourg and as scrutineer, M<sup>e</sup> Ralph Beyer, maître en droit residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The members represented and the number and class of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all five million (5,000,000) shares in issue in the Company (and all members) were represented at the general meeting and the members of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

Increase of the issued share capital of the Company by an amount of two million seven hundred thousand Euro (€ 2,700,000.-) by the issue to the existing Shareholders, of two hundred seventy million (270,000,000) Shares, at an issue price per Share of one euro cent (€ 0.01) to be allocated to the capital account by contribution in kind a claim due by the Company in a total amount of two million seven hundred thousand euro (€ 2,700,000.-) (the "Claim"); and consequential amendment of article 5 of the Articles, subscription to the new Shares so issued by the Subscribers as set forth herebelow, and approval of the valuation of the contribution in kind.

Subscriber	Number of Shares
Fortress Investment Fund III LP . . . . .	90,547,039
Fortress Investment Fund III (Fund B) LP . . . . .	77,419,265
Fortress Investment Fund III (Fund C) LP . . . . .	16,189,039
Fortress Investment Fund III (Coinvestment Fund A) LP . . . . .	18,891,173
Fortress Investment Fund III (Coinvestment Fund B) LP . . . . .	7,833,202
Fortress Investment Fund III (Coinvestment Fund C) LP . . . . .	15,389,395
Fortress Fund III Ital Investment (Fund D) LP . . . . .	37,157,257
Fortress Fund III Ital Investment (Fund E) LP . . . . .	2,610,042
Fortress Fund III Ital Investment (Coinvestment Fund D) LP . . . . .	3,963,588
Total . . . . .	270,000,000

After the foregoing has been approved and after due deliberation the following resolution has been unanimously taken by the meeting:

*Sole resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company by two million seven hundred thousand Euro (€ 2,700,000.-) to two million seven hundred fifty thousand Euro (€ 2,750,000.-) by the issue to the existing Subscribers as set forth above (each an existing shareholder of the Company), of two million seven hundred thousand (270,000,000) Shares at an issue price per Share of one euro cent (€ 0.01).

Thereupon appeared the Subscribers represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss prenamed, and each subscribed to the number of Shares set forth against its name in the agenda.

The total subscription price of two million seven hundred thousand euro (€ 2,700,000.-) of the new Shares issued is fully paid by the contribution in kind of the Claim as referred to in the agenda by the Subscribers to the Company.

The contribution in kind has been the subject of a valuation report by the Company, a copy of which shall remain attached to the present deed to be filed therewith, the conclusion of which reads as follows:

"In view of the above the Board of Managers believes that the value of the Contribution in Kind amounts to € 2,700,000.- being equal to the Subscription Price of € 2,700,000.- of the New Shares to be issued against such Contribution in Kind".

Evidence of contribution in kind was shown to the incrementing notary.

The meeting resolved to approve the valuation of the contribution in kind and to allocate an amount equal to the nominal value of the Shares issued to the Share capital account.

As a result of the increase of the issued share capital and issue of the Shares, the first sentence of article 5 of the Articles is amended so as to read as follows:

" **Art. 5. Subscribed capital.** The issued capital of the Company is set at two million seven hundred fifty thousand Euro (EUR 2,750,000.-) divided into two hundred and seventy-five million (275,000,000) shares, with a par value of one euro cent (€ 0.01) each, all of which are fully paid up."

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at seventeen thousand Euro.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente et unième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de "Fortezza Re S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2-4, rue Beck L-1222 Luxembourg, constituée le 25 novembre 2005 par acte notarié de Jean-Joseph Wagner, résidant à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au numéro 486 du 7 mars 2006.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 17 septembre 2007 par acte du notaire Maître Henri Hellinckx publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 530 du 3 mars 2008.

L'assemblée était présidée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit résidant au Luxembourg.

A été désigné comme secrétaire M<sup>e</sup> Laetitia Chaniol, maître en droit, résidant au Luxembourg et comme scrutateur M<sup>e</sup> Ralph Beyer, maître en droit, résidant à Luxembourg.

La présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par eux soient indiqués sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera attachée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Il résulte de la liste de présence que l'ensemble des cinq millions de parts sociales émises par la Société (et tous les associés) sont représentées à l'assemblée générale et les associés de la Société déclarent qu'ils ont eu connaissance en temps utile de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Augmentation du capital social émis de la Société de deux millions sept cent mille euros (€ 2.700.000,-) par l'émission au profit des associés actuels de deux cent soixante-dix millions (270.000.000) de parts sociales, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (€ 0,01) à allouer au compte de capital par un apport en nature d'une créance envers la Société d'un montant total de deux millions sept cent mille euros (€ 2.700.000,-) (la "Créance"); et modification en conséquence de l'article 5 des Statuts, souscription aux nouvelles parts sociales par les souscripteurs telle que décrite ci-dessous, et approbation de l'évaluation de l'apport en nature.

Associé	Nombre de Parts sociales
Fortress Investment Fund III LP . . . . .	90.547.039
Fortress Investment Fund III (Fund B) LP . . . . .	77.419.265
Fortress Investment Fund III (Fund C) LP . . . . .	16.189.039
Fortress Investment Fund III (Coinvestment Fund A) LP . . . . .	18.891.173
Fortress Investment Fund III (Coinvestment Fund B) LP . . . . .	7.833.202
Fortress Investment Fund III (Coinvestment Fund C) LP . . . . .	15.389.395
Fortress Fund III Ital Investment (Fund D) LP . . . . .	37.157.257
Fortress Fund III Ital Investment (Fund E) LP . . . . .	2.610.042
Fortress Fund III Ital Investment (Coinvestment Fund D) LP . . . . .	3.963.588
Total . . . . .	<u>270.000.000</u>

Après approbation de ce qui précède et après délibération, la résolution suivante a été prise:

*Résolution unique*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de deux millions sept cent mille euros (€ 2.700.000,-) par l'émission au profit des associés actuels tels que décrits ci-dessus (chacun étant un associé existant de la Société) de deux cent soixante-dix millions (270.000.000) de parts sociales, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (€ 0,01).

Ont comparu ensuite les Associés représentés par M<sup>e</sup> Toinon Hoss prénommée, et chacun a souscrit au nombre de Parts Sociales tel que mentionné à son nom dans l'agenda ci-dessus.

Le prix de souscription total de deux millions sept cent mille euros (€ 2.700.000,-) des nouvelles Parts Sociales émises est intégralement payé par l'apport en nature de la Créance par les Associés à la Société comme mentionné dans l'agenda.

L'apport en nature a fait l'objet d'un rapport d'évaluation par la Société, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement; les conclusions dudit rapport sont formulées comme suit:

"Etant donné ce qui précède le Conseil d'Administration estime que la valeur de l'Apport en Nature s'élève à € 2.700.000,- d'une valeur égale au Prix de Souscription de € 2.700.000,- des Nouvelles Parts Sociales qui seront émises contre l'Apport en nature."

Preuve de l'apport en nature a été apportée au notaire instrumentant.

L'assemblée a décidé d'approuver l'évaluation de l'apport en nature et d'allouer au compte de capital un montant égal à la valeur nominale des Parts Sociales à émettre.

En conséquence de l'augmentation du capital social qui précède, la première phrase de l'article 5 des Statuts est modifiée afin d'avoir la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital souscrit.** Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions sept cent cinquante mille Euros (EUR 2.750.000,-) divisé en deux cent soixante-quinze millions (275.000.000) de parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (€ 0,01)".

#### Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelques formes que ce soit, incombant à la Société sont évalués à environ dix sept mille Euros.

N'ayant pas d'autre opération à l'ordre du jour, l'assemblée est close en conséquence.

Le notaire soussigné, qui a connaissance et parle la langue anglaise, déclare par la présente que par réquisition des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en anglais et suivi par la traduction française ; à la demande des parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé au Luxembourg au jour mentionné précédemment.

Après avoir lu le présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, L. CHANIOL, R. BEYER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 4 août 2008. Relation LAC/2008/32295 - Reçu à 0,50% treize mille cinq cent euros (13.500,- €).

*Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008128572/211/157.

(080149640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

### **Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA), Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 116.814.

In the year two thousand eight on the third of September.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Mrs Sonja Bemtgen, licenciée en criminologie, residing professionally in Luxembourg,

acting in her capacity as a special proxy-holder of ORLANDO ITALY MANAGEMENT S.A., with registered office at L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, being the General Partner of the Partnership limited by shares (société en commandite par actions) ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA), R.C.S. Luxembourg section B number 116.814, having its registered office in L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, incorporated by deed enacted on the 24th of May 2006, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 1189 of the 19th of June 2006, by virtue of the authority conferred on her by decisions of the General Partner, taken at its meetings of the 31st of July 2008;

an extract of the minutes of the said meetings, signed "ne varietur" by the appearing person and the attesting notary public, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the attesting notary public to record her declarations and statements which follow:

I.- That the subscribed share capital of the prenamed ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA), amounts currently to EUR 1.083.007,32 (one Million eighty-three thousand seven Euros and thirty-two cents) divided into 792.738 (seven hundred ninety-two thousand seven hundred thirty-eight) Class A Shares with a par value of EUR 1,24 (one Euro and twenty-four cents) each and 80.655 (eighty thousand six hundred fifty-five) Class B Shares with a par value of EUR 1,24 (one Euro and twenty-four cents) each, fully paid up.

II.- That on terms of article 5.4 of the articles of incorporation, the authorized capital has been fixed at EUR 220.000.000,20 (two hundred twenty Million and twenty cents) consisting of both Class A and Class B shares with a par value of EUR 1,24 (one Euro and twenty-four cents) each and the General Partner has been authorized until June 19th, 2011 to increase the capital of the corporation, without reserving for the then existing shareholders a preferential right

to subscribe, article 5.3 of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- That the General Partner, in its meeting of May 31st, 2008 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article 5.4 of the articles of incorporation, has realized an increase of capital by the amount of EUR 20.364,52 (twenty thousand three hundred sixty-four Euros and fifty-two cents) so as to raise the subscribed capital from its present amount of EUR 1.083.007,32 (one Million eighty-three thousand seven Euros and thirty-two cents) to EUR 1.103.371,84 (one Million hundred and three thousand three hundred seventy-one Euros and eighty-four cents), by the creation and issue of 16.423 (sixteen thousand four hundred twenty-three) new Class A shares with a par value of EUR 1,24 (one Euro and twenty-four cents) each, to subscribe and pay up entirely in cash, together with a global share premium of EUR 3.310.219,88 (three Million three hundred and ten thousand two hundred nineteen Euros and eighty-eight cents).

IV.- That still pursuant to the powers conferred to the General Partner, on terms of Article 5.4 of the Articles of Incorporation, the General Partner has cancelled the preferential right of the then existing shareholders to subscribe and has allowed to the subscription of the total new A shares by the subscribers detailed on the list here-annexed.

V.- That the 16.423 (sixteen thousand four hundred twenty-three) new class A shares have been entirely subscribed and fully paid up by contributions in cash, together with the above mentioned share premium, in a banking account of the company ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA), by the subscribers, so that the global amount of EUR 3.330.584,40 (three Million three hundred thirty thousand five hundred eighty-four Euros and forty cents) has been at the free disposal of the said company, as was certified to the attesting notary public by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

VI.- That following the realization of this authorized increase of the share capital, article 5.3 of the articles of incorporation has therefore been modified and reads as follows:

"The subscribed share capital (hereinafter, the "Subscribed Capital") of the SICAR is set at EUR 1.103.371,84 (one Million hundred and three thousand three hundred seventy-one Euros and eighty-four cents), divided into 809.161 (eight hundred and nine thousand hundred sixty-one) Class A Shares with a par value of EUR 1,24 (one Euro and twenty-four cents) each and 80.655 (eighty thousand six hundred fifty-five) Class B Shares with a par value of EUR 1,24 (one Euro and twenty-four cents) each, fully paid up."

#### *Expenses*

The expenses, encumbant on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately twenty thousand six hundred Euros.

#### *Prevailing language*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille huit, le trois septembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

#### **A COMPARU:**

Madame Sonja Bemtgen, licenciée en criminologie, demeurant professionnellement à Luxembourg, (ci-après "le mandataire"),

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ORLANDO ITALY MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, étant l'Associé Commandité de la Société en commandite par actions ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA), R.C.S. Luxembourg section B numéro 116.814, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, constituée suivant acte reçu le 24 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1189 du 19 juin 2006, en vertu d'un pouvoir conféré par décisions de l'Associé Commandité, prises en sa réunion du 31 juillet 2008;

un extrait des procès-verbaux des dites réunions, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA), prédésignée, s'élève actuellement à EUR 1.083.007,32 (un million quatre-vingt-trois mille sept Euros et trente-deux cents), divisé en 792.738 (sept cent quatre-vingt-douze mille sept cent trente-huit) Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de EUR 1,24 (un Euro et vingt-quatre cents) chacune et 80.655 (quatre-vingt mille six cent cinquante-cinq) Actions de Catégorie B d'une valeur nominale de EUR 1,24 (un Euro et vingt-quatre cents) chacune, entièrement libérées.



II.- Qu'aux termes de l'article 5.4 des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à EUR 220.000.000,20 (deux cent vingt millions d'Euros et vingt cents), consistant en actions A et B de EUR 1,24 (un Euro et vingt-quatre cents), et l'Associé Commandité a été autorisé à décider, ce jusqu'à la date du 19 juin 2011, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, sans réserver pour les actionnaires existants un droit préférentiel de souscription, l'article 5.3 des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que l'Associé Commandité, en ses réunion du 31 juillet 2008 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article 5.4 des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 20.364,52 (vingt mille trois cent soixante-quatre Euros et cinquante-deux cents), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 1.083.007,32 (un million quatre-vingt-trois mille sept Euros et trente-deux cents) à EUR 1.103.371,84 (un million cent trois mille trois cent soixante et onze Euros et quatre-vingt-quatre cents), par la création et l'émission de 16.423 (seize mille quatre cent vingt-trois) nouvelles actions A d'une valeur nominale de EUR 1,24,- (un Euro et vingt-quatre cents) à souscrire et à libérer intégralement en numéraire, ensemble avec une prime d'émission globale de EUR 3.310.219,88 (trois millions trois cent dix mille deux cent dix-neuf Euros et quatre-vingt-huit cents).

IV.- Que l'Associé Commandité, autorisé par les dispositions de l'article 5.4 des statuts, après avoir supprimé l'exercice du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, a accepté la souscription de la totalité des nouvelles actions A par les souscripteurs apparaissant sur la liste en annexe.

V.- Que les 16.423 (seize mille quatre cent vingt-trois) nouvelles actions A ont été souscrites par les souscripteurs prédésignés et libérées intégralement en numéraire avec la prime d'émission, mentionnée ci-dessus, par versements à un compte bancaire au nom de la société ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA), prédésignée, de sorte que la somme totale de EUR 3.330.584,40 (trois millions trois cent trente mille cinq cent quatre-vingt-quatre Euros et quarante cents) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, l'article 5.3 des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

"Le capital social souscrit (ci-après «le Capital Souscrit») de la SICAR est fixé à EUR 1.103.371,84 (un million cent trois mille trois cent soixante et onze Euros et quatre-vingt-quatre cents), divisé en 809.161 (huit cent neuf mille cent soixante et une) Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de EUR 1,24 (un Euro et vingt-quatre cents) chacune et 80.655 (quatre-vingt mille six cent cinquante-cinq) Actions de Catégorie B d'une valeur nominale de EUR 1,24 (un Euro et vingt-quatre cents) chacune, entièrement libérées."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt mille six cents Euros.

#### *Version prépondérante*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. BEMTGEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 septembre 2008. Relation: LAC/2008/36297. — Reçu douze euros (€ 12.-).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 SEPTEMBRE 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008128610/211/134.

(080150125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

#### **Lemon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 86.057.

L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par-devant, Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LEMON S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n° 86.057,

constituée sous la dénomination de ARENA INVESTMENTS S.A., par acte notarié en 29 janvier 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 819 du 30 mai 2002, et dont les statuts et la dénomination ont été modifiés suivant acte notarié en date du 11 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1828 du 29 septembre 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Sébastien SCHAACK, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri,

qui désigne comme secrétaire M. Andrea CASTALDO, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Rossana DI PINTO, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de la date de l'assemblée générale pour la porter au premier vendredi du mois de mai à 14.00 heures au lieu du premier mardi du mois de juillet à 10.00 heures, et modification conséquente de l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"L'assemblée générale se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le premier vendredi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire suivant, à la même heure."

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer la date de l'assemblée générale pour la porter au premier vendredi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures au lieu du premier mardi du mois de juillet de chaque année à 10.00 heures,

de sorte que la prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de mai 2009 à 14.00 heures, et modifie en conséquence l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 22.** L'assemblée générale se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le premier vendredi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire suivant, à la même heure.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. SCHAACK, A. CASTALDO, R. DI PINTO, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 19 septembre 2008, LAC/2008/38162: Reçu douze Euros (EUR 12,-).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008128577/208/62.

(080150069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**OT Strips (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 63.714.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the twelfth day of September.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Patrick van Denzen, private employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of Boats Group (Luxembourg) S.à r.l., a company with registered office in 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered in the commercial register of Luxembourg under the number B 50.901, by virtue of a proxy given on 12 September 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation "OT Strips (Luxembourg) S.A.", having its principal office in 46A, avenue J.F. Kennedy, L-18 55 Luxembourg, has been incorporated pursuant to a notarial deed on 12 March 1998, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 441 of 18 June 1998 and the Articles of Incorporation have been modified at last pursuant to a private deed on November 23, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1776 of 13 December 2002;

- that the capital of the corporation "OT Strips (Luxembourg) S.A." is fixed at one hundred twenty-three thousand nine hundred forty-six EURO and seventy-six cents (123,946.76.- EUR) represented by five thousand (5.000) shares without nominal value;

- that Boats Group (Luxembourg) S.à r.l. prenamed, has become owner of all the shares;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 12 September 2 008 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;

- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 12 September 2008 being only one information for all purposes;

- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's directors and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to the duties;

- there should be proceeded to the cancellation of all issued units and or the shareholders register;

- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Patrick van Denzen, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Boats Group (Luxembourg) S.à r.l., une société ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 50.901,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 12 septembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société "OT Strips (Luxembourg) S.A.", ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié en date 12 mars 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 441 du 18 juin 1998 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 23 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1776 du 13 décembre 2002;

- que le capital social de la société "OT Strips (Luxembourg) S.A." s'élève actuellement à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six Euros et soixante-seize Cents (EUR 123.946,76) divisé en cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale;

- que Boats Group (Luxembourg) S.à r.l. précitée, est devenue seule propriétaire de toutes les actions;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 12 septembre 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière responsabilité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière responsabilité du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 12 septembre 2008 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et ou du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. van Denzen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 septembre 2008, LAC/2008/37326. - Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008128613/220/100.

(080150133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

---

#### **Farfinance I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.029.

L'an deux mille huit, le douze septembre.

Par-devant, Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FARFINANCE I S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n° 77.029,

constituée par acte notarié en 10 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 896 du 18 décembre 2000 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 12 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 341 du 9 mars 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Sébastien FELICI, employé privé, demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri,

qui désigne comme secrétaire M. Luca ANTOGNONI, employé privé, demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Rossana DI PINTO, employée privée, demeurant à Luxembourg, 19-21, boulevard Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de la date de l'assemblée générale pour la porter au deuxième vendredi du mois de mai à 14.00 heures au lieu du deuxième vendredi du mois d'août à 10.00 heures, et modification conséquente de l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"L'assemblée générale se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le deuxième vendredi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire suivant, à la même heure."

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer la date de l'assemblée générale pour la porter au deuxième vendredi du mois de mai à 14.00 heures de chaque année au lieu du deuxième vendredi du mois d'août à 10.00 heures, de sorte que la prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de mai 2009 à 14.00,

et modifie en conséquence l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 22.** L'assemblée générale se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le deuxième vendredi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire suivant, à la même heure."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. FELICI, L. ANTOGNONI, R. DI PINTO, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 17 septembre 2008, LAC/2008/37554: Reçu douze Euros (EUR 12,-).

*Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.*

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008128578/208/61.

(080150075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**S. à r.l. WUST Construction LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 47, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 87.411.

—  
Constituée par devant M<sup>e</sup> Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 mai 2002, acte publié au Mémorial C no 1142 du 29 juillet 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 mars 2005, acte publié au Mémorial C no 655 du 5 juillet 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 (en version abrégée) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour S.à.r.l. WUST Construction LUXEMBOURG

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2008128534/1261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV01034. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**Gosth S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 142.054.

—  
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-cinq août.

Par devant Maître Georges d'HUART; notaire en résidence à Pétange.

A COMPARU:

La société anonyme de droit luxembourgeois NOMOVIDA S.A., avec siège social à L- 2714 Luxembourg, 6-12, rue du fort Wallis, (RC B No 115.530), constituée suivant acte notarié du 23 mars 2006, publié au Mémorial C No 1209 du 21 juin 2006,

ici représentée par Monsieur Romain ZIMMER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L- 2714 Luxembourg, 612, rue du fort Wallis,

en vertu d'une procuration annexée au présent acte.

Lequel comparant ès qualité a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme (actuellement unipersonnelle) sous la dénomination de «GOSTH SA.,»

Cette société aura son siège sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision de l'Assemblée de l'actionnaire unique. La durée sera illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Elle peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Elle pourra faire des emprunts avec ou sans garantie et accorder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à d'autres personnes physiques ou morales.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- €), divisé en trente-et-une (31) actions de mille euros (1.000,- €) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

**Art. 4.** La société est administrée, vu l'actionnaire unique, par un conseil composé d'un membre unique, actionnaire ou non, nommé pour un terme qui ne peut excéder six années.

Il est toutefois rééligible.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat ne peut être donné qu'au représentant officiel de l'actionnaire unique. Il doit être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie étant admis.

Les décisions du conseil d'administration devront être entérinées par l'actionnaire unique pour ce qui concerne les investissements, emprunts, prêts, avances ou garanties. Les décisions du conseil d'administration seront toujours écrites et conservées au siège de la société pour être consultée à tout moment.

**Art. 6.** L'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, à un directeur ou autre agent.

La société se trouve engagée par la signature de l'Administrateur Délégué moyennant le respect de l'article 5.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six années. Ils sont rééligibles.

**Art. 8.** Le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

**Art. 9.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui pour se terminer le 31 décembre 2008.

**Art. 10.** L'Assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit au Grand Duché de Luxembourg indiqué sur l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en 2009.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Souscription du capital*

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Actions
La société anonyme NOMOVIDA S.A., .....	31
Total: trente-et-une actions .....	31

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-et-un mille euros (31.000,- €), se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à approximativement à la somme de mille quatre cent soixante-quinze euro (€ 1.475.).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant le comparant, s'est constitué en Assemblée Générale Extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

le nombre des administrateurs est fixé à 3 et celui des commissaire aux comptes à 1:

Sont nommés administrateurs:

1) Madame Kristen SIMAT; avocate, née à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à 1, West Street, Suite 3117, 10004 New York (Etats Unis d'Amérique)

2) Monsieur Francesco OLIVIERI, avocat, né le 22 septembre 1951 à Milan (Italie), demeurant à I 50123 Florence, via Palestra, 4

3) Monsieur Samwill ASSY; avocat, né à Naharia (Israël), le 16 octobre 1966, demeurant à 25170 Fassuta Haute Galilée (Israël)

est appelé aux fonctions de commissaire:

La société INTERNATIONAL MANAGING COMPANY INC; société de droit panaméen, établie et ayant son siège à Calle Aquilino De La Guardia, Ocean Business Plaza, 1206 Panama City, (République du Panama), inscrite au Registre Publico de Panama sous le numéro 567560.

le siège social de la société est fixé à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête, après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: ZIMMER, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 28 août 2008, Relation: EAC/2008/11186. — Reçu: cent cinquante-cinq euros 31.000.- à 0,5% = 155.-.

Le Receveur ff. (signé): KIRCHEN.

Pour EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 01<sup>er</sup> septembre 2008.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2008128586/207/101.

(080149738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

### **Groupe Adeo & Cie Valadeo, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 64.283.

L'an deux mille huit, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Monsieur Daniel FONDU, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte de la Gérante de la société en commandite par actions GROUPE ADEO & CIE VALADEO, à savoir la société anonyme GROUPE ADEO (anciennement LEROY MERLIN PARTICIPATIONS S.A.), ayant son siège social à F-59260 Lezennes, rue Chanzy.

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par la Gérante de ladite société par décision du 23 septembre 2008.

Un exemplaire de cette décision, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant, agissant ès-dite qualité, et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I.- La société en commandite par actions GROUPE ADEO & CIE VALADEO, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.283, ci-après la "Société", a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 530 du 21 juillet 1998.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 juin 2008, publié au Mémorial C numéro 1946 du 8 août 2008.

II.- Le capital social de la Société s'élève actuellement à vingt-six millions six cent soixante-deux mille quatre cent quarante-trois euros et cinquante cents (EUR 26.662.443,50) représenté par cinq millions quatre cent quarante et un mille trois cent quatorze (5.441.314) Actions Ordinaires avec une valeur nominale de quatre euros quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90) et par une (1) Action de Commandité non rachetable avec une valeur nominale de quatre euros quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90).

III.- Conformément à l'article 7 des statuts, le capital social peut être porté à soixante-dix millions vingt et un mille euros (EUR 70.021.000,-) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de quatre euros et quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90) chacune.

La Gérante est autorisée à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'elle fixera et à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires.

IV.- Par décision du 23 septembre 2008, la Gérante de la Société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent dix-neuf euros et dix cents (EUR 297.719,10) pour le porter de son montant actuel de vingt-six millions six cent soixante-deux mille quatre cent quarante-trois euros et cinquante cents (EUR 26.662.443,50) à vingt-six millions neuf cent soixante mille cent soixante-deux euros et soixante cents (EUR 26.960.162,60) par la création et l'émission de soixante mille sept cent cinquante-neuf (60.759) Actions Ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de quatre euros quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90) chacune, émises avec une prime d'émission totale de un million deux cent cinq mille quatre cent cinquante-huit euros et cinquante-six cents (EUR 1.205.458,56) et



jouissant des mêmes droits et obligations que les Actions Ordinaires existantes, ces nouvelles Actions Ordinaires étant à souscrire par la société Fiduciaire CORDUSIO, Società Fiduciaria Per Azioni, avec siège social à Via Dante, 4, I-20121 Milan et à libérer intégralement en numéraire.

Dans sa décision la Gérante a également décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels en faveur de la société Fiduciaire CORDUSIO, préqualifiée.

Un exemplaire de cette décision, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant, agissant ès-dite qualité, et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

V. Il ressort des déclarations de souscription recueillies que l'augmentation de capital prévue a été souscrite à concurrence d'un montant de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent dix-neuf euros et dix cents (EUR 297.719,10), soit soixante mille sept cent cinquante-neuf (60.759) Actions Ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de quatre euros quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90) chacune, émises avec une prime d'émission totale de un million deux cent cinq mille quatre cent cinquante-huit euros et cinquante-six cents (EUR 1.205.458,56).

Les actions nouvelles ont été souscrites par la société Fiduciaire CORDUSIO, préqualifiée, ainsi qu'il résulte d'une déclaration de souscription, faite à Milan, le 22 septembre 2008.

Les actions nouvelles ont été intégralement libérées au moyen de versements en espèces, de sorte que la somme totale d'un million cinq cent trois mille cent soixante-dix-sept euros et soixante-six cents (EUR 1.503.177,66) correspondant à l'augmentation de capital à hauteur de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent dix-neuf euros et dix cents (EUR 297.719,10) et à la prime d'émission à hauteur d'un million deux cent cinq mille quatre cent cinquante-huit euros et cinquante-six cents (EUR 1.205.458,56), se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant.

Un exemplaire de la susdite déclaration de souscription, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant, agissant ès-dite qualité, et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

VI.- Suite à la réalisation de cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article 7.- des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

"La société a un capital souscrit de vingt-six millions neuf cent soixante mille cent soixante-deux euros et soixante cents (EUR 26.960.162,60) représenté par cinq millions cinq cent deux mille soixante-treize (5.502.073) Actions Ordinaires avec une valeur nominale de quatre euros quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90) et par une (1) Action de Commandité non rachetable avec une valeur nominale de quatre euros quatre-vingt-dix cents (EUR 4,90).".

#### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare, en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

#### *Frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la société en raison des présentes est estimé sans nul préjudice à la somme de douze mille euros (EUR 12.000,-).

DONT ACTE, fait et dressé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg- Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée en langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Daniel FONDU, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 septembre 2008. Relation: LAC/2008/39336 - Reçu à 0,50 %: sept mille cinq cent quinze euros quatre-vingt-neuf cents (€ 7.515,89)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 6 octobre 2008.

Tom Metzler.

Référence de publication: 2008128580/222/88.

(080150163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

### **Lumina White, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 115.200.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Trief Corporation S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered within the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 50.162, and

hereby represented by Mr Jean-Yves Hémerly, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 23 July 2008,

Financière Light III, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of seven million eighty-three thousand four hundred fifty euro (EUR 7,083,450.-), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 87.770,

hereby represented by Mr Enrico Grasso, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 23 July 2008;

together, the "Shareholders",

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders have requested the undersigned notary to document that the Shareholders are the sole shareholders of the société à responsabilité limitée Lumina White, a company governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of March 1, 2006, published in the Mémorial C, N° 1115 of June 8, 2006 and entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 115.200. The articles of incorporation have not been amended since this date.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation.
2. Appointment of the liquidator.
3. Determination of the powers to be given to the liquidator and of the liquidator's remuneration.
4. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to appoint Alter Domus S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered within the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 65.509, as liquidator.

*Third resolution*

The Shareholders resolve that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may in the name and on behalf of the company and in accordance with the law, redeem shares issued by the Company.

The liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholders.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The Company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The Shareholders resolve to approve the liquidator's remuneration as agreed among the parties concerned.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand two hundred Euro.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who are known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-troisième jour de juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Trief Corporation S.A., une société anonyme, une société à responsabilité limitée régie par les lois des Pays-Bas, avec siège social au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.162, et

représentée aux fins des présentes par M. Jean-Yves Hémerly, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 23 juillet 2008,

Financière Light III, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, avec un capital social de sept million quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante euros (EUR 7.083.450,-) et siège social au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.770,

représentée aux fins des présentes par M. Enrico Grasso, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 23 juillet 2008,

ensembles "les Associés",

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les comparants sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée Lumina White, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et ayant son siège social à 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, du 1<sup>er</sup> mars 2006, publié au Mémorial C numéro 1115 le 8 juin 2006 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro B 115.200. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissent être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur et de la rémunération du liquidateur.
4. Divers.

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de nommer Alter Domus S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.509, comme liquidateur.

*Troisième résolution*

Les Associés décident que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, au nom et pour le compte de la Société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la société.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer aux associés des avances sur le boni de liquidation.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La Société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Les Associés décident d'approuver la rémunération du liquidateur telle que convenue entre les parties concernées.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à mille deux cents Euros.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-Y. HEMERY, E. GRASSO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 juillet 2008. Relation LAC/2008/30991 - Reçu douze euros (12,- €).

*Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008128574/211/135.

(080149740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**Oberweis Cloche d'Or S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Oberweis).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 46.453.

L'an deux mille huit, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme LENI, avec siège social à L-6955 Rodenbourg, 28, rue de Wormeldange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 130.570, représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur Tom OBERWEIS, maître pâtissier-confiseur, demeurant à L-5368 Schuttrange, 9, rue de Neuhäusen;
- Monsieur Jeff OBERWEIS, maître pâtissier-confiseur, demeurant L-6955 Rodenbourg, 28, rue de Wormeldange;

Laquelle comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a demandé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée "OBERWEIS", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll, constituée sous la forme d'une société civile immobilière familiale aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 29 mai 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 443 du 29 novembre 1990, dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte, portant notamment adoption de la forme juridique actuelle, reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 157 du 22 avril 1994, modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Frank Baden, en date du 11 août 1994, publié au Mémorial C, numéro 508 du 7 décembre 1994, modifiés aux termes d'un acte reçu par le prédit notaire Frank Baden, en date du 21 avril 1998, publié au Mémorial C, numéro 525 du 17 juillet 1998, et modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 décembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 299 du 5 février 2008, ci-après la "Société",

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 46.453.

II.- Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par deux mille (2.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant à l'associée unique, la société anonyme LENI, préqualifiée.

III.- La comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, représentant comme seul et unique associée l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique décide de changer la dénomination de la Société en "OBERWEIS CLOCHE D'OR S.à r.l." et de modifier par conséquent l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

"La société prend la dénomination sociale de "OBERWEIS CLOCHE D'OR S.à r.l.".

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de sept cents euros (EUR 700,-) est à charge de la Société qui s'y oblige, l'associée unique en étant solidairement tenue envers le notaire.

V.- La comparante élit domicile au siège de la Société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux personnes comparantes, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Tom OBERWEIS, Jeff OBERWEIS, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 septembre 2008, Relation: LAC/2008/37784, Reçu 12.- EUR (douze euros)

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 6 octobre 2008.

Tom Metzler.

Référence de publication: 2008128575/222/51.

(080149746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

---

### **Cambyse S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 109.405.

### DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-huit août.

Par-devant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

#### A COMPARU:

GAYOLA ASSET MANAGEMENT S.A., société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au Wickham's Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, IBC numéro 261116, ici représentée par Madame Georgina Bastos-Ribeiro, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après «l'Associé Unique»), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société «CAMBYSE S.A.», ayant son siège social à L - 7307 Steinsel, 50, rue Basse, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 1303 du 1<sup>er</sup> décembre 2005 (la « Société »). Les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 14 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1806 du 25 août 2007.

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

- que l'Associé Unique précité étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r.l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30.467, en qualité de liquidateur de «CAMBYSE S.A.».

- que l'Associé Unique précité déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

- que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société et requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé et que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.

Après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur, l'Associé Unique approuve ledit rapport, qui, après avoir été signé «ne varietur» par la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

- que l'Associé Unique, nomme en qualité de commissaire à la liquidation AUDIEX S.A., avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L - 1510 Luxembourg, et lui confie la mission de faire le rapport sur la situation comptable.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à AUDIEX SA. pour ses travaux de contrôle effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

- que l'Associé Unique, se constitue en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que «CAMBYSE S.A» a définitivement cessé d'exister.

- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes.

- que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans au siège social à savoir à L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante es qualités qu'elle agit, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Bastos-Ribeiro, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 5 septembre 2008. LAC/2008/36365. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 octobre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008128614/202/61.

(080150161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

**EF (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Entrepreneurs Fund (Luxembourg) S.à r.l.).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 130.974.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth of September.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg,

there appeared:

Cofra Holding A.G., a company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office in CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, recorded with the Kanton Zug's (Switzerland) Trade Register under the number CH-170.3.025.087-7,

here represented by Mr Raf BOGAERTS, companies' director, residing professionally at L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance,

by virtue of a proxy under private seal given in Zug (Switzerland), on 16 September 2008.

Said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as aforementioned, is the sole shareholder of Entrepreneurs Fund (Luxembourg) S.à r.l., a company existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.974, incorporated as a société à responsabilité limitée under the denomination Good Energies PV Spain S.à r.l pursuant to a deed of the undersigned notary dated 18 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2176 of 3 October 2007 (the "Company").

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated 21 July 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, represented as aforementioned, representing the entire share capital of the Company takes the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to change the name of the Company into "EF (Luxembourg) S.à r.l".

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, article 1 of the articles of incorporation is amended so as to read henceforth as follows:

" **Art. 1. Form and Name.** There exists a société à responsabilité limitée under the denomination of "EF (Luxembourg) S.à r.l." (hereinafter the "Company")."

122351

*Costs*

The costs expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or shall be charged to it in connection with the present deed have been estimated at about EUR 1.500,-.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same proxyholder, the French version will prevail in case of divergences between the English and French text.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf septembre.

Par devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Cofra Holding A.G., une société de droit suisse, ayant son siège social à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, inscrite au registre de commerce du canton de Zug (Suisse), sous le numéro CH-170.3.025.087-7,

ici représentée par Monsieur Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Zug (Suisse), le 16 septembre 2008.

La procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme indiqué ci-avant, est l'associée unique de Entrepreneurs Fund (Luxembourg) S.à r.l, une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.974, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée avec la dénomination Good Energies PV Spain S.à r.l suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2176 du 3 octobre 2007 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 juillet 2008, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La comparante, représentée comme indiqué ci-avant, détenant l'intégralité du capital de la Société, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la Société en «EF (Luxembourg) S.à r.l.».

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société est modifié pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup> . Forme et dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «EF (Luxembourg) S.à r.l.» (ci-après la «Société»).»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève à approximativement EUR 1.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire, le texte français fera foi en cas de divergences entre les deux.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Raf Bogaerts et Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 septembre 2008. LAC/2008/38788. - Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008128605/7241/89.

(080150028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

---

**Bergam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 40.952.

Le bilan au 31.12.1997 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008128525/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01140. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

---

**Piguet International Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.653.

*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 23 septembre 2008*

Le Conseil d'Administration a décidé, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008, de transférer le siège social de la SICAV du 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg au 14, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG.

Le Conseil a par ailleurs pris note de la démission de Monsieur Ronald MEYER de son mandat d'Administrateur et a coopté, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008, Monsieur Fernand REINERS (résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 22-24, boulevard Royal), Administrateur. Son mandat sera ratifié lors de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2008.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

22-24, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG

Investment Fund Services

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008127739/7/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01494. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2008.

---

**Eibblick (Kilo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 127.069.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2008128046/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02089. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080149549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2008.

---